

Première séance, mardi 11 septembre 2007

Présidence de M. Jacques Morand, président

SOMMAIRE: Ouverture de la session. – Communications. – Recours en grâce. – Motion N° 135.06 Damien Piller/Marie-Hélène Brouchoud Bapst (loi sur l'exercice du commerce); prise en considération. – Projet de décret N° 27 relatif aux naturalisations; entrée en matière, lecture des articles et vote final. – Projet de loi N° 14 sur la chasse et la protection des mammifères, des oiseaux sauvages et de leurs biotopes et ratifiant une convention concernant la chasse; entrée en matière, 1^{re} et 2^e lectures et vote final. – Motion N° 161.06 Solange Berset/Benoît Rey (initiative parlementaire demandant l'implication du Parlement dans les collaborations intercantionales); prise en considération. – Motion N° 155.06 Denis Boivin/Guy-Noël Jelk (loi sur les impôts communaux – suppression de l'impôt personnel); prise en considération. – Motion N° 159.06 Denis Boivin (modification de la loi sur l'exercice des droits politiques: mise en place d'un registre des partis politiques); prise en considération. – Projet de loi N° 13 sur l'Office cantonal du matériel scolaire (octroi d'un statut autonome); entrée en matière. – Election.

Ouverture de la session

La séance est ouverte à 14 h 05.

Présence de 101 députés; absents: 9.

Sont absents avec justification: M^{mes} et MM. Claude Chassot, Jean-Pierre Dorand, Heinz Etter, Monique Goumaz-Renz, Martine Remy, Antoinette Romanens-Mauron, Jean-Claude Schuwey et Emanuel Waeber. Le Conseil d'Etat est présent *in corpore*.

Communications

Le Président. 1. Lors de sa séance du 30 août 2007, le Bureau a pris acte de la démission de M^{me} la Députée Antoinette de Weck en tant que membre de la commission de justice, avec effet au 20 juin 2007. Le Grand Conseil procédera à l'élection d'un nouveau membre cet après-midi même.

2. Le versement des indemnités aux membres du Grand Conseil pour le deuxième semestre de l'année 2007 se fera selon le calendrier suivant:

- les indemnités pour les sessions de septembre et d'octobre 2007 seront versées au courant du mois de novembre 2007;

- les indemnités pour les sessions de novembre 2007 seront versées au courant du mois de décembre 2007;

- les indemnités pour la session de décembre 2007, de même que celles pour la session de février 2008, seront versées au courant du mois de mars 2008.

3. M. le Député Heinz Etter étant absent pour toute la durée de cette session, l'examen du rapport N° 23 sur le postulat N° 259.04 Heinz Etter/Nicolas Bürgisser (évaluation d'une adhésion à la communauté tarifaire Libero), agendé à vendredi matin, est reporté à la session d'octobre.

- Le Grand Conseil prend acte de ces communications.

Recours en grâces

Rapporteur: René FÜRST (*PS/SP, LA*).

- Le huis clos est prononcé.

Le Grand Conseil refuse la grâce dans 1 cas.

- Le huis clos est levé.

Motion N° 135.06 Damien Piller/Marie-Hélène Brouchoud Bapst (loi sur l'exercice du commerce)¹

Prise en considération

Gardon Alex (*PDC/CVP, BR*). Lorsque nos anciens collègues Damien Piller et Marie-Hélène Brouchoud ont demandé de modifier l'article 7 alinéa 1 de la loi sur l'exercice du commerce dans le but de prolonger l'ouverture des commerces jusqu'à 17 heures le samedi, c'était bien pour répondre à une demande réelle et pour être en phase avec l'évolution des habitudes de consommation durant cette dernière décennie. C'est forts de ces mêmes convictions que le député Jacques Bourgeois et moi-même avons repris cette motion au début de la présente législature.

Prétendre aujourd'hui le contraire, c'est vouloir nier une évidence et cette évidence, d'autant plus criante, est que tous les cantons en sont déjà à une ouverture

¹ Déposée et développée le 15 février 2006, *BGC* p. 311; reprise le 16.03.07 par les députés Alex Gardon et Jacques Bourgeois; réponse du Conseil d'Etat le 5 juin 2007, *BGC* p. 1199.